

Changé, le 24 novembre 2010

Nouveau contrat significatif de dépollution sur le marché des collectivités locales

Séché Environnement remporte un contrat de 21 M€ pour la réhabilitation du site de La Gabarre (Guadeloupe)

Séché Environnement a été désigné attributaire du contrat pour la réhabilitation du site de La Gabarre (Guadeloupe).

Ce contrat important (21 M€) prévoit la réhabilitation du site d'enfouissement d'ordures ménagères de l'agglomération de Pointe-à-Pitre de 2011 à 2013.

Cette réhabilitation, qui sera exemplaire au plan environnemental, fait suite à l'arrêté préfectoral fixant les conditions d'arrêt de l'exploitation et les principaux objectifs de réhabilitation de ce site important de traitement de déchets.

Ce nouveau succès majeur sur les marchés de dépollution illustre la pertinence des offres de réhabilitation environnementale de Séché Environnement auprès des collectivités, au sein d'un contexte réglementaire favorable et créateur d'opportunités commerciales pour le Groupe.

Prochain rendez-vous :

Publication du chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2010
le **27 janvier 2011** (après Bourse)

A propos de Séché Environnement

Séché Environnement est l'un des principaux acteurs français du traitement et du stockage de tous les types de déchets (hors radioactifs), qu'ils soient d'origine industrielle ou issus des collectivités territoriales. Son outil industriel lui permet d'offrir une solution globale de haute qualité qui intègre toutes les exigences liées au respect de l'environnement.

Premier opérateur indépendant en France, **Séché Environnement** se caractérise par un positionnement original, au cœur des métiers à plus forte valeur ajoutée des marchés des valorisations, des traitements et du stockage de déchets ultimes.

Le Groupe propose une offre intégrée de services spécialisés :

- le traitement (incinération, physico-chimique et régénération de solvants) et la valorisation des déchets dangereux (DD) ou non dangereux (DND) ;
- le stockage des résidus ultimes qu'ils se composent de déchets dangereux (DD) ou non dangereux (DND).

En avril 2007, **Séché Environnement** a acquis une participation de 33% dans le Groupe Saur, 3^{ème} intervenant dans le secteur de l'Eau et de la Propreté en France.

Séché Environnement est coté sur l'Eurolist d'Euronext depuis le 27 novembre 1997

(Compartiment B – ISIN : FR 0000039139 – Bloomberg : SCHP.FP – Reuters : CCHE.PA)

Vos contacts

Séché Environnement

Manuel Andersen
Directeur des Relations Investisseurs
+33 (0)1 53 21 53 60
m.andersen@groupe-seche.com

Avis important

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs à la date de publication du présent communiqué et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de la Société, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement des tendances et objectifs énoncés. Ces risques comprennent notamment ceux décrits dans le Document de Référence de la Société disponible sur son site internet (www.groupe-seche.com). Ces informations ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations. Des informations plus complètes sur la Société peuvent être obtenues sur son site internet (www.groupe-seche.com), rubrique Information Réglementée. Ce communiqué ne constitue ni une offre de titres ni une sollicitation en vue d'une offre de titres dans un quelconque Etat, y compris au Etats-Unis. La distribution du présent communiqué peut être soumise aux lois et règlements en vigueur en France ou à l'Etranger. Les personnes en possession du présent communiqué de presse doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer.